

Voyage Scolaire dans le Cadre d'un Appariement

Second Degré

[] Pays non soumis à visa (2 ex)

[] Pays spécifiques * (3 ex)

. Etablissement :

. Classe :

. ALLER (jour et heure du départ de l'établissement) :

. RETOUR (jour et heure du retour à l'établissement) :

. Mode de transport :

I - Destination : PAYS :

VILLE :

Désignation de l'Etablissement Etranger et Adresse Complète :

N° et Date d'homologation de l'appariement :

II - Encadrement (2 enseignants minimum par séjour) :

- Nombre d'élèves participant au voyage :

- Nombre d'accompagnateurs : 1) Education :
(ordres de services ci-joints pour signature)

2) Hors Education :

III - Programme et Evaluation projetée :

IV - Mode de financement :

- Participation par famille :

- Participation de la commune

- Autres :

A

, le

Signature du Chef d'Etablissement

Décision de M. l'Inspecteur d'Académie

☐ Le voyage est accordé

☐ Le voyage n'est pas accordé

Raisons du Refus ou réserves éventuelles :

LAVAL, le

N.B. : à faire parvenir à l'I.A. (DIVET 3) 30 jours au moins avant la date de départ prévue

*** Pays spécifiques :** Canada - USA - Pays d'Europe Centrale ou Orientale et Pays d'Afrique non soumis à visa - Pays du Maghreb - Japon - Israel - Ile Maurice